



Genève, le 16 novembre 2017  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué conjoint du département de l'environnement,  
des transports et de l'agriculture,  
du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents,  
d'Annemasse Agglo et des communes de Veyrier et d'Etrembières**

**Résolution de la pollution du Petit Arve à Etrembières**

**Suite à une pollution constatée d'un bras mort de l'Arve (Petit Arve) sur la commune d'Etrembières (F) par un collecteur d'eaux pluviales de la commune de Veyrier, les instances décisionnelles suisses et françaises se sont réunies afin de remédier à cette nuisance de manière concertée et durable.**

Les mauvais raccordements responsables de la pollution signalée par une association environnementale sont maintenant corrigés. A ce jour, plus aucune pollution n'est constatée par temps sec dans le collecteur d'eaux pluviales et des analyses seront régulièrement effectuées pour s'assurer de la bonne qualité des eaux.

Afin d'écartier définitivement tout risque de pollution du bras mort, il a été décidé de dévier la totalité des débits du collecteur d'eaux pluviales de Veyrier par la réalisation d'un nouveau collecteur. Ce dernier longera la frontière du côté suisse sur environ 450 m avant de traverser le territoire français sur 160 m avec un rejet direct dans l'Arve. Les travaux sont estimés actuellement à 2,4 millions de francs et seront engagés par la commune de Veyrier qui se fera rembourser in fine par le Fonds intercommunal d'assainissement. Ils devraient être réalisés courant 2019.

En ce qui concerne l'assainissement du bassin versant, des travaux seront effectués par la commune de Veyrier d'ici à mi-2019 afin de supprimer trois déversoirs d'orage, susceptibles de générer des rejets polluants lors de fortes précipitations.

Les instances suisses et françaises saluent l'excellente collaboration transfrontalière indispensable à la bonne gestion des cours d'eau du bassin genevois.

Une visite sur place se déroulera le vendredi 8 décembre 2017. Rendez-vous à 10h sur le parking de la douane de Veyrier (route du Pas-de-L'Echelle, 1255 Veyrier. TPG lignes 5 et 8, arrêt Veyrier Douane).

*Pour toute information complémentaire:*

*M. Alain Wyss, directeur du service de la planification de l'eau du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, DETA, T. +41 79 311 18 26*

*M. André Jordan, commune de Veyrier, directeur du service technique, T. +41 22 899 10 10*

*Mme Isabelle Chatiliez, Annemasse Agglo, responsable services eau et assainissement, T. +33 6 32 66 64 58*

*Mme Claire Brivet, chargée de mission Arve Pure – Qualité des milieux au SM3A, T. +33 450 25 60 14*

*M. Alain Bosson, Maire de la commune d'Etrembières, T. +33 450 92 04 01*